Rapport de deux observations de M. Colombier Chirurgien en Chef de l'hopital de Soissons, sur des plaies d'armes a feu, dont l'academie m'a Chargé de lui rendre Compte

---

Le Sujet de la premiere observation est un Coup de pistolet Chargé, dit on, d'une balle et de deux lingots, tiré a bout touchant dans la bouche, qui occasionna une hemorragie considerable — suivie de Syncopes et de Convulsions auxquelles le blessé, abandonné a lui même dans les premiers momens, auroit sans doute succombé sans les ressources de sa bonne Constitution.

M. Colombier, n'aiant été appellé que 13 heures aprés l'accident, trouva le visage, les paupieres et les yeux fort echimosés, les levres trés gonflées, divisées a Chaque commissure par une plaie — transversale d'un pouce et demi de longueur, la levre superieure dechirée par 3 plaies verticales, d'un pouce ou environ, deux a gauche et une a droit La bouche beante, la machoire inferieure fracturée a sa symphise, et le Cou trés engorgé.

Quand aux parties interieures de la bouche, leur couleur noire, et le gonflement qui s'etendoit jusqu'au pharinx offroient un aspect hideux.

L'on n'appercevoit aucun vestige de la luette, du voile du palais et des amigdales; toutes les dents etoient ebranlées, la langue etoit extraordinairement gonflée et sans mouvement: l'on decouvroit au milieu du palais une ouverture d'un pouce et demi de diamétre, que M Colombier regarda comme

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 59 n° 44

l'effet des balles, dont cependant, malgré les recherches les plus exactes, il ne put trouver aucune trace.

La foiblesse etoit extrême, et le blessé ne pouvoit articuler aucune parole.

a ces premiers simptômes bientôt succederent la fievre, l'impossibilité d'avaler, et une difficulté de respirer qui sembloit menacer le malade d'une suffocation prochaine. mais M Colombier observe que la tête etoit saine, et n'avoit eprouvé aucun dérangement sensible qui pût faire craindre la commotion du cerveau.

Sans suivre l'auteur dans le detail circonstancié des differents moiens curatifs qu'il a emploiés pendant le cours de la maladie, je me bornerai a quelques reflexions sur la conduite qu'il a tenüe dans les points essentiels du traitement.

Les saignées, le regime, les lavemens tant medicamenteux que nutritifs, et l'algalie armée d'une seringue dont il s'est servi avec succés pour faire passer les boissons et les alimens dans l'estomac, pendant tout le temps que la deglutition n'a pû se faire, me paroissent en general avoir rempli les indications que presentoit la nature des accidents; je ne porterai pas le même jugement sur les lotions et boissons antiseptiques spiritueuses, dont on a abusé pendant presque tout le traitement, dans l'intention de remedier a la gangrène des parties interieures de la bouche, et de prévenir celle de l'oesophage et de l'estomach.

je croi que la forte decoction de quinquina animée
de camphre, de sel ammoniac et d'eau de vie camphrée
dont non seulement on faisoit usage en lotion et
gargarisme, mais dont on injectoit encore, environ
8 verres par heure dans l'estomac, etoit plus propre
a determiner la gangrêne qu'a la prevenir.
comment M. Colombier n'a t'il pas observé que
la plus part des accidents consecutifs, tel que les
violents accès de fievre, l'agitation, la chaleur
brulante, les vives douleurs, le delire et l'assoupissement
que le malade a eprouvé a differentes reprises, etoient
l'effet de l'abus de ces liqueurs chaudes et irritantes;
qui en augmentant l'inflammation elles retardoient
la suppuration qu'il eut eté plus convenable
d'accelerer par l'usage des boissons antiphlogistiques
et des lotions calmantes et emollientes pour faciliter
la chute des escarres? comment, en supposant
qu'il ait reconnu les mauvais effets de ces remedes,
dont parfois il semble avoir senti la necessité
de corriger l'activité, en y joignant de l'eau de veau
ou de poulet et la limonade, comment, dis je
a t'il pu insister si longtemps sur leur usage?
s'il eut eté mieux instruit de la doctrine etablie
dans les memoires de l'academie, et dans la plus part
des livres modernes qui traitent des playes d'armes
a feu, sa conduite sans doute eut eté plus
methodique.
il n'auroit point ignoré que la gangrène qui est
l'effet d'une forte contusion, telle que celle qui
arrive aux playes d'armes a feu, n'est ordinairement
qu'une maladie locale, ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ifs, qui presente des indications bien differentes
de la gangrène de cause interne qui le plus souvent
exige les remedes les plus actifs.

autant les antiseptiques stimulans sont indiqués dans cette derniere espece de gangrene, autant dans la premiere, la raison et l'experience demontrent qu'ils sont contraires au travail de la nature, et ~~[illegible]~~ que lorsque dans ce cas on est obligé d'i avoir recours pour corriger la putridité locale, leur application doit se borner aux parties gangrenées pendant que par l'usage des relachans et emoliens on travaille a arreter les progrés de l'inflammation des parties voisines et a accelerer la suppuration. malheureusement il est encore nombre de praticiens si fort entichés de l'ancienne doctrine que les evenemens les plus facheux ne peuvent les faire renoncer a leur dangereuse routine.

L'on pourroit encore reprocher a M. Colombier d'avoir differé trop longtemps la reduction de la fracture de la machoire. malgré les raisons qu'il donne pour justifier ce delai, il semble qu'il auroit du la tenter des les premiers momens et qu'a l'aide des moiens convenables emploiés a temps, il auroit pu maintenir en place les pieces reduites, en procurer la reunion, et parconsequent prevenir un inconvenient incommode et desagreable, je veux dire la mobilité des pieces fracturées dont le laps de temps sembloit, lorsqu'il a abandonné le malade, ne plus permettre d'esperer la consolidation.

il est donc evident, d'apres la conduite qu'a tenue M. Colombier que la guerison du blessé a moins eté l'effet des secours de l'art que celui des ressources de la nature.

avant de terminer, je ne peux me dispenser de
temoigner mes doutes sur l'existence des balles et
lingots dont on dit que l'arme etoit chargée.
si la seule explosion de la poudre d'un pistolet
tiré dans la bouche peut occasionner tous les
accidents qu'a eprouvé le blessé, si d'ailleurs
il est difficile de concevoir comment il eut pu
survivre aux effets d'un coup tel qu'on l'annonce,
et d'imaginer ce que sont devenus les lingots et
balles dont on n'a pu decouvrir aucune trace,
ni aucun signe qui pût indiquer leur siege,
le temoignage du blessé, dont la raison egarée
dans le moment peut avoir trompé les projets, ou
mis en defaut la memoire, paroit insuffisant pour
prouver un fait dont toutes les circonstances semblent
demontrer l'impossibilité.

si cependant le pistolet a eté chargé, comme on
l'assure, ce qu'on ne peut nier absolument, il est
donc vraisemblable que le coup a eté tiré de côté
que dans cette direction les balles ont pû se faire
jour en dehors a travers les levres, et produire les
dechiremens dont il a eté fait mention, et que
les autres accidents n'ont eté que l'effet de l'explosion ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~.

dans la 2e observation il est question d'un coup
de pistolet chargé de 3 balles et tiré dans le visage,
qui a eté suivi de la perte de l'oeil gauche.

en analisant avec attention les circonstances de
l'accident, il paroit que le coup n'a pas eté tiré
en face, mais de côté, de maniere qu'une des balles
n'a fait qu'une legere plaie au dessus de l'orbite
droit pres la racine du nez, qu'une autre est
entrée vers le bord de la levre superieure du
même côté, et a penetrée obliquement jusqu'au
côté opposé ou elle s'est arretée entre les
teguments et le muscle buccinateur, et que la

troisieme enfin n'a fait que frapper en passant
la partie saillante de l'oeil gauche dont elle
a detruit les membranes, et vuidé les humeurs.
d'après cet exposé on voit que le dechirement de la
cornée et que la contusion du globe ainsi que des
parties environnantes ont dû necessairement
occasionner les accidents primitifs, relatifs a
cette espece de lezion, et dont l'usage repeté de
l'eau de vie camphrée a sans doute augmenté
l'intensité en augmentant l'eretisme et l'inflammation
j'observerai de plus que la trace evidente des deux
premieres balles pouvoit assez indiquer la
direction du coup pour faire juger de l'effet de
la 3me, et ne pas laisser presumer qu'elle eut
penetré par le fond de l'orbite dans le ~~crane~~ crane.
Quand aux effets consecutifs, + en examinant avec
attention ce qu'on dit du temperament du
malade, de la nature et de la marche des
accidents qui ne se sont declarés que deux mois
après la blessure, il est facile de juger qu'ils sont
été que les simptomes d'une fievre bilieuse,
independants du coup, et dont on a rempli les
indications par l'usage des delaians et des purgatifs
qui ont procuré l'effet qu'on avoit lieu d'en
attendre.

+ que Mr Colombier attribue a la presence du corps etranger dans le cerveau

ce qui pouvoit en imposer le plus a Mr. Colombier
sur le siege de la balle dans le cerveau, etoit
sans doute, outre le renouvellement de la douleur
de tête du côté blessé, l'engourdissement et
une espece de stupeur des extremités inferieures,
que le malade a eprouvé vers le declin de la
fievre humorale; mais ces simptomes ordinaires

a la suite de cette espece de fievre etoient trop equivoques pour en tirer des consequences positives en faveur de son opinion.
d'ailleurs le peu de durée de ces accidents qui ont disparu aussitot que la fievre a cedé, la direction non equivoque du coup, les recherches infructueuses pour decouvrir la route du corps etranger, le defaut d'exfoliation des os, inevitable si la balle eut penetré dans le cerveau a travers la voute orbitaire, enfin le bon etat du blessé qui depuis sa guerison na eprouvé aucun accident relatif, sont des raisons trop contradictoires a l'assertion de M^r colombier pour y ajouter foy.
L'on scait que des balles et autres corps etrangers qui ont penetrer dans le cerveau peuvent y sejourner longtemps sans occasionner d'accidents; on en trouve plusieurs exemples dans fabrice de hilden, dans la bibliotheque de chirurgie de bonnet & de manget, dans les transactions philosophiques et surtout dans le 1^r volume des memoires de l'academie; mais on observe que dans tous ces cas le desordre des parties a travers les quelles les balles s'etoient fait jour pour aller se perdre dans le cerveau, que la suppuration de ce viscere, l'alteration des os, les ulceres fistuleux consecutifs et autres accidents relatifs, en designant evidemment le chemin qu'avoit parcouru le corps etranger pour penetrer dans le crane, sans annoncer aucune issue au dehors, ne pouvoient laisser de doutes sur son existence au dedans.
Le ~~fait~~ coup qui fait le sujet de cette observation ne presentant aucune circonstance de cette nature,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

tout au contraire indiquant que la lezion étoit
bornées aux parties exterieures, on peut assurer que
la balle n'a point penetré dans le cerveau, et
que sa presence par consequent n'a pu occasionner
les accidents ~~[illegible]~~ qui ne se sont declarés que ~~[illegible]~~
deux mois apres sa blessure, ~~[illegible]~~

d'après ces reflexions, les deux observations de M.
Colombier ne paroissent presenter aucun point
de vue d'utilité, et je pense que l'academie
n'en peut faire aucun usage.

Sayuer